

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

## AMENDEMENT

N ° II-AS20

présenté par  
Mme Six et Mme Sanquer

-----

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

#### **Mission « Travail et emploi »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.